



Les affaires de mon ex-compagne

Par **tim51**, le **01/07/2010** à **13:30**

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous explique mon cas.

J'étais en couple (non déclaré) de Juillet 2009 à début Juin 2010.

Nous sommes jeunes (23 ans).

Mon ex-compagne louait un appartement près de chez moi, elle y avait tout ses meubles, électroménager et affaires.

Je n'habitais pas avec elle, je vivais chez mes parents (car j'étais au chômage) et par respect pour elle je ne voulais pas vivre avec elle sans lui apporter une aide financière (alors qu'elle m'avait proposé de venir malgré tout, mais j'ai refusé).

Fin Avril 2010 elle a perdu à son tour son emploi, et après mure réflexion nous avons décidé de partir à 650kms d'ici pour recommencer notre vie professionnelle à zéro, hébergés chez sa mère avant d'enfin prendre notre logement tous les deux, une fois que nous aurions eu un emploi.

N'ayant pas les moyens de faire un déménagement de 650kms, nous avons pris le strict minimum (vêtements, papiers, factures...).

Mes parents ayant un garage, ont acceptés que tous ses meubles, électroménagers et cartons soient stockés chez eux.

Nous voilà donc chez sa mère, et au bout de quelques jours, pour une raison encore inconnue, elle décide de rompre.

Je suis donc contraint de refaire 650kms et revenir vivre chez mes parents.

Voilà maintenant 3 semaines que la séparation a eu lieu, depuis elle ne me donne plus du tout de nouvelles, ignore les quelques messages que lui envois.

Son seul mail était pour me dire que ce sera son oncle (habitant à 200kms de chez moi) qui viendra récupérer ses affaires mais pas avant fin Juillet !

Vu son attitude à mon égard, mes parents et moi-même souhaiterions que ses affaires

partent au plus tôt, mais elle ne peut pas faire mieux que mi-Juillet ou fin-Juillet.

Suis-je en droit de me séparer de SES affaires qui sont dans NOTRE garage ? (par exemple en faire don à une association)

Peut-elle porter plainte contre nous ?

Certaines personnes me diront peut-être que d'attendre encore 1 mois n'est pas si long, etc...

Mais quand on sait à quel point je souffre de cette séparation, quand on voit son attitude puérule d'ignorer mes messages et encore plus quand je vois toutes ses affaires qui me rappellent tant de bons souvenirs, j'aimerais vite en finir avec ça.

D'avance merci.

Par **dobaimmo**, le **03/07/2010** à **18:10**

votre ex compagne n'a pas de boulot. elle essaye donc de trouver une solution la moins onéreuse possible pour récupérer ses affaires.

vous parlez de puérilité : il ne faudrait pas que ce soit une attitude partagée. et conserver ses affaires jusqu'à fin juillet n'est quand même effectivement pas la mer à boire.

ceci étant, vous pouvez également prendre contact avec son oncle pour vérifier la véracité de l'info et la date exacte

cordialement

Par **tim51**, le **03/07/2010** à **18:13**

Problème réglé.

Courrier avec AR envoyé hier.

Je lui donne jusqu'au 1er Août, si pas de nouvelles d'ici là c'est considéré comme abandon.

Elle m'a dit mi-Juillet, mais je préfère me couvrir pour ne pas attendre encore et encore.

Je pense que j'aurai été correct (ou trop bête qui sait!) jusqu'au bout contrairement à elle.

Merci quand même pour votre réponse.

Cordialement.

Par **dobaimmo**, le **04/07/2010** à **07:42**

On n'est jamais trop bête d'être correct. pour soi dans un premier temps et pour les autres.
Très Bonne continuation.
Cordialement